

**CIRCULAIRE 073-25**

17 juin 2025

**LIMITES DE POSITIONS — PRODUITS INSCRITS
SUR OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU
CANADA (TOUS LES MOIS COMBINÉS)**

Les limites de positions applicables aux contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada et aux options sur contrats à terme sur obligations du gouvernement du Canada ont été mises à jour tel que reflété dans le fichier des limites de positions ci-joint. Les limites de positions en vigueur seront comme suit :

Produit Inscrit	Ancienne limite de positions pour tous les mois combinés	Nouvelle limite de positions pour tous les mois combinés	Date d'entrée en vigueur (après la fermeture des marchés)
Les contrats CGB et OGB	475 965	191 565	2025-07-02
Les contrats CGF et OGF	66 100	73 305	2025-07-02
Les contrats CGZ et OGZ	77 140	81 955	2025-07-02
Les contrats LGB	58 875	64 125	2025-07-02

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question, veuillez communiquer avec la Division aux coordonnées suivantes :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- Sans frais au Canada et aux États-Unis: 1 800 361-5353, poste 46530
- Sans frais au Royaume-Uni et en France: 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin

Présidente, Division de la réglementation de Bourse de Montréal Inc.